

Conditions générales de vente « Fais ça, ça marche »

Article 1 : Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les transactions conclues par le biais des sites Internet du réseau de la société Fais ça, ça marche. Est considéré comme « client » toute personne physique ou morale réalisant une commande validée via notre plateforme de paiement sécurisée, ou par chèque ou en numéraire.

Informations sur la société Fais ça, ça marche

La Société Fais ça, ça marche est société de droit français dont l'adresse est : 1 rue des Quatres Maries 13460 Les Saintes Maries de la Mer N° Siret 910 711 423 00046

Article 2 : Commande

Toute commande passée sur un site appartenant à la société Fais ça, ça marche implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Article 3 : Prix et Révision des prix

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises et sont fermes et définitifs une fois la commande validée. Aucune révision à la baisse ou à la hausse n'est possible durant l'exécution du contrat. Le prix des articles peut être modifié à tout moment, toutefois, le tarif appliqué à une commande sera celui annoncé au moment de la commande.

Article 4 : Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la date de la commande, sauf disposition contraire prévue dans la période d'essai. Le client a le choix entre deux modalités de règlement :

1. **Paiement en une seule fois** : Le montant total de la prestation est payé au moment de la commande.
2. **Facilité de paiement** : Le client peut opter pour un échelonnement du paiement en plusieurs mensualités préétablies. Cette modalité ne constitue pas un abonnement, mais un engagement ferme de paiement de l'intégralité du montant dû. Une fois l'accord de facilité de paiement accepté, le client est tenu de respecter le calendrier des paiements.

En cas de défaut de paiement à l'échéance, une mise en demeure sera envoyée par email à l'adresse de souscription fournie par le client. Si le retard excède quinze (15) jours à compter de la mise en demeure restée infructueuse, la totalité du solde pourra être exigée et des intérêts de retard au taux légal seront appliqués. Les frais raisonnables de recouvrement exposés après mise en demeure pourront être refacturés au client sur justificatifs. La société se réserve le droit, en cas de persistance du défaut de paiement, d'adresser également une mise en demeure par courrier recommandé avec accusé de réception.

Article 4 bis : Période d'essai et Irrévocabilité de l'engagement

Le client bénéficie d'une période d'essai de 14 jours à compter de la date de souscription. Durant cette période, le client peut annuler son engagement à tout moment en envoyant un email à l'adresse suivante : thomasmilano83@gmail.com. Aucun frais ne sera exigé en cas d'annulation durant cette période.

Une fois la période d'essai expirée, l'engagement devient ferme et définitif. Le client est alors tenu de payer l'intégralité du montant prévu, quelle que soit la situation. Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, aucun droit de rétractation ne peut être exercé après cette période d'essai.

Article 5 : Confidentialité

Toute information relative aux méthodes, procédures, procédés, techniques ou toute autre information communiquée entre les parties dans le cadre des présentes est considérée comme confidentielle et ne pourra être communiquée à des tiers sans accord préalable.

Article 6 : Protection des données personnelles

La société Fais ça, ça marche collecte et traite des données personnelles uniquement dans le cadre de l'exécution du contrat (suivi pédagogique, gestion administrative, facturation) et pour l'amélioration de ses services.

Certaines images ou extraits vidéo issus des cours en visioconférence peuvent être utilisés à des fins de communication ou de marketing, mais uniquement sous une forme anonymisée, c'est-à-dire sans que les élèves puissent être identifiés (visages floutés, noms masqués, voix supprimées ou modifiées). Aucun élément permettant une identification directe ou indirecte de l'élève ne sera diffusé.

Base légale : exécution du contrat (suivi pédagogique, facturation) et intérêt légitime (amélioration des services, communication avec anonymisation des données visuelles).

Durée de conservation : les données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et jusqu'à 5 ans après sa fin, conformément aux obligations légales.

Destinataires : l'ensemble du personnel de l'entreprise et, le cas échéant, les prestataires techniques (ex. plateformes de visioconférence et de communication telles que Zoom ou Slack), y compris ceux situés hors Union européenne. Dans ce cas, des clauses contractuelles types de la Commission européenne encadrent ces transferts.

Droits : chaque client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des données le concernant. Toute demande peut être adressée à : thomasmilano83@gmail.com. En cas de désaccord persistant, une réclamation peut être introduite auprès de la CNIL.

Aucun Délégué à la protection des données (DPO) n'est désigné, le point de contact reste l'adresse email mentionnée ci-dessus.

Article 7 : Engagements du Client

Le client est responsable de son engagement personnel dans cette démarche ainsi que de sa disponibilité pour sa mise en œuvre. Il s'engage à respecter les termes financiers prévus et à maintenir une attitude respectueuse dans ses interactions avec l'accompagnant.

Toute commande pour un élève mineur doit être validée par un titulaire de l'autorité parentale. Le signataire atteste être le représentant légal et accepte les présentes conditions générales de vente.

Article 8 : Propriété intellectuelle

Tout le contenu mis à disposition sur les différentes plateformes (vidéos, cours, feuilles d'exercices, corrections, devoirs surveillés, supports pédagogiques, images, etc.) est protégé par le droit d'auteur et demeure la propriété exclusive de la société Fais ça, ça marche. Le client s'engage à ne pas copier, diffuser, reproduire ou utiliser ces contenus à des fins personnelles ou commerciales sans l'autorisation écrite préalable de la société. Toute violation de cette clause entraînera des poursuites judiciaires.

Article 9 : Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.